

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N° 2026-A-023 fixant la liste d'aptitude d'accès au grade d'infirmier territorial en soins généraux, concours externe - session 2026

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,

VU le Code Général de la Fonction publique,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux ;

VU le décret n° 2012-1415 du 18 décembre 2012 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des infirmiers territoriaux en soins généraux ;

VU le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique française ;

VU le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

VU le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;

VU le décret n° 2024-759 du 7 juillet 2024 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique ;

VU le schéma régional des Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie ;

VU la convention cadre relative à l'organisation de concours et examens professionnels entre le CDG 34 et les collectivités et établissements publics non affiliés du département de l'Hérault ;

VU le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault ;

VU le recensement des besoins prévisionnels des emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux effectué auprès des collectivités affiliées et non affiliées aux Centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie pour l'année 2026 ;

VU l'arrêté 2025-A-068 portant ouverture du concours externe d'infirmier territorial en soins généraux, session 2026 ;

VU le tirage au sort du représentant de la catégorie ;
VU l'arrêté 2025-A-126 fixant la liste des candidats admis à concourir au concours externe d'infirmier territorial en soins généraux, session 2026 ;
VU l'arrêté 2026-A-008 fixant la composition du jury du concours externe d'infirmier territorial en soins généraux, session 2026 ;
VU l'arrêté 2026-A-015 fixant la liste des personnes susceptibles de participer aux jurys de concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de l'Hérault,
VU l'arrêté 2026-A-016 fixant la composition des examinateurs du concours externe d'infirmier territorial en soins généraux, session 2026 ;
VU l'arrêté 2026-A-017 modifiant la composition des examinateurs du concours externe d'infirmier territorial en soins généraux, session 2026
VU le procès-verbal de la réunion du jury d'admission du 24 février 2026 ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade d'Infirmier territorial en soins généraux, session 2026, est établie ainsi qu'il suit dans l'annexe jointe au présent arrêté. Cette liste comprend **95 lauréats**.

Article 2 : La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au **1^{er} mars 2026**.

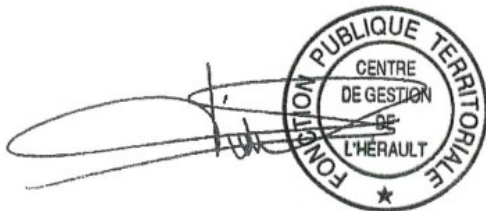
Article 3 : Chaque lauréat est informé individuellement de son inscription sur la liste d'aptitude.

Article 4 : La directrice du CDG 34 est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à madame la préfète de l'Hérault.

Fait à Montpellier,

Le 02/03/2026.

Le président du CDG 34,



Philippe VIDAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le 02/03/2026 et de sa publication le 02/03/2026.

Liste d'aptitude par ordre alphabétique des lauréats inscrits

Grade : Infirmier en Soins Généraux

N°de dossier	Lauréats
52926	Madame ALBERTOSI Hélène
52158	Madame ALI Amina
55719	Madame ANCELIN Marie-Odile
52174	Madame ASTOLFI ROLLAND Anne-Laure
52165	Madame AUTHIER Jennifer
54783	Madame AYRAL Mélanie
55782	Madame BADJI Anissa
52195	Madame BASSO Johanna
54939	Madame BEN HAJ Sefia
55932	Madame BENGHALEM Kheira
52189	Madame BERNARD Nathalie
56361	Madame BOMY Marie
53497	Madame BONENFANT Hanane
56098	Madame BROUSSE Sophie
52313	Madame BRUCKER Marinella
53473	Madame BRUYERE-IDALGO Stephanie
53079	Madame BURSTIN Sophie
52170	Madame BURTIN Virginie
56657	Madame CABROL Clarisse
55001	Madame CALMETTES Marion
52190	Madame CANNAT Victoria
52171	Madame CAPDEVILLE Nathalie
56104	Madame CARRIO Anaëlle
55887	Madame CHÂTELAIN Valérie
56121	Madame CHEVALLIER Catherine
52152	Madame CLOUET Heïdi
55812	Madame COCLIN-ANDRADE Céline
52163	Monsieur CODRON Tony

52149	Madame COLIAC Myriam
53594	Madame DADOU Latifa
55669	Madame DE PLAZAOLA Laure
52176	Madame DEJEAN Emilie
52177	Madame DELAPLACE Valentine
52156	Madame DELLA SANTA Coralie
52151	Madame DEMARE Charène
55929	Monsieur DERRADJ Karim
55246	Madame DESJARDINS Camille
55818	Monsieur DOMINICI Mathieu
56148	Madame DOUCET Stéphanie
55913	Madame DURAND Thérèse
52192	Madame DUTILLEUL Anne-Cécile
55540	Madame EL ALASS Noura
52193	Madame FABRE Carole
52153	Madame FILLOT Annick
55838	Madame FONTANA DUCLOY Hélène
53155	Madame FOUCAULT Laura
52150	Madame FOURNIER Célia
52148	Madame GANGLOFF Céline
52880	Monsieur GARROUSTE Vincent
53042	Madame GASTALDI Laura
54893	Madame GENDRE Hortense
52419	Madame GORNET Mélody
56319	Madame GRIFFE Christelle
52232	Madame HABAY Laura
56414	Madame HADOUCHE Naima
52185	Madame HALGAND Prisca
55896	Madame HERAUD PASCRAU Elodie
56286	Madame HERBAUT Stéphanie
56343	Madame HUBERT Inès

52169	Madame HUOT Katia
52994	Madame JAMOTTE Juliette
55625	Madame JEANNOT Selma
55233	Madame LABIT Sylvie
54838	Madame LAURIOL Sophie
52191	Madame LEFEBVRE Céline
52162	Madame LOPEZ Marine
55624	Madame LOPEZ SOULAGES Nathalie
52180	Madame MEDVES Julie
56373	Madame MIRABELLA Laura
56359	Madame MOULIS Lodie
56323	Madame PATROUILLEAU Wendy
56367	Madame PAULI Laurie
55116	Madame PEPIN Romane
56078	Madame PERRIER Tiphaine
55505	Madame PEYRIC Lorene
55167	Madame PFISTER-QUIVRIN Magali
52184	Madame PORCIER Justine
52175	Madame PRADEL Fabienne
55700	Madame REYNES Emilie
54941	Madame RIND Malika
56344	Madame ROQUES Elisabeth
52182	Madame ROUX Nathalie
52157	Madame RUTLER Sandra
56209	Madame SINTOUL Justine
52564	Madame SOULIÉ Tiphaine
56409	Madame STANDAERT Sarah
56008	Madame TRZEWIK Maryline
55482	Monsieur TURLLOT Antonin
52183	Monsieur VANNIER Jean-Sébastien
52154	Monsieur VASLET Sebastien

55578	Madame VIGIER Audrey
55368	Madame VINCE Maryne
54676	Madame WARNIER DE WAILLY Marie
56205	Madame WEHRLE Magali
56257	Madame WOJTASZAK Lise